



**MODALITES PRATIQUES
(date limite 20 Mars 2023)**

-Nom de l'ensemble

-Division

(Championship –1ère Division-2ème Division-3ème Division-4ème Division/ Juniors)

-Nom et Prénom du Responsable.....

-Téléphone.....Email.....

VOTRE ARRIVEE

Date :

Heure :

Par : train

Bus

Voiture

Nom et adresse de votre hôtel :

.....

RAPPEL: L'enregistrement de votre ensemble se fait en deux étapes

Avant le 20-03-23: Envoyer la fiche d'inscription avec le chèque correspondant (250€) .

A réception votre inscription sera effective et nous vous enverrons les éléments de votre dossier :

- Soit: - l'accusé de réception du règlement - à retourner impérativement dès réception.
- la fiche d'enregistrement - à retourner impérativement dès réception.
- le formulaire d'adhésion - à retourner impérativement dès réception.
- un texte de 20/25 lignes sur votre ensemble - à retourner impérativement dès réception.
- une photo j.peg de bonne définition(entre 1 & 4Mo) - à retourner impérativement dès réception.
- les cartes de membre

Fin Mars:

Le formulaire d'adhésion rempli

- Les cartes de membre avec photo (4 par page A4)
- Votre programme de concert avec le nom de chaque pièce, compositeur, arrangeur, dans l'ordre exact de l'interprétation et le minutage détaillé
- Confirmation de l'endroit et heure d'arrivée et également date et heure de votre départ (Attention au nombre de chauffeurs de car, car nous n'assurons pas les transferts entre le théâtre et les lieux des prestations)

Fin Avril :

- 3 jeux de copies des scores de votre programme musical sans aucune inscription ni annotation (pièce imposée incluse)
- 1 jeu de copie du score de la Musique de Marche ou à défaut la partie de cornet solo.

